



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2017**

Téléphone : 04.50.19.01.10 – Télécopie : 04.50.19.01.20  
Courriel : [mairie@sevrier.fr](mailto:mairie@sevrier.fr)

-----

L'an deux mille dix-sept, le six novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques REY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. FALCONNET Georges, Mme PRIEUR-DREVON Agnès, Mme MALAPLATE Christina, M. LYONNAZ Bruno, Mme BERTRAND Anne-Marie, M. VANHELMON Yves, Mme POINTET Martine, Mme ARRAULT Marie-Pierre, M. BARAN Gabin, M. CHEDECAL Sylvain, M. DELOBEL Gérard, M. DUMOLARD Damien, Mme GENOT Marie, Mme GLABAY Guénaële, Mme GODART Sylviane, Mme GURRET-BAGGIO Alice, Mme BONNEFOY-VERNAY Valérie, Mme FALCONNET Sandrine, M. FONTAINE Bernard, Mme TALIN Dominique, M. MAURIANGE Claude.

**ABSENTS OU EXCUSÉS** :

Mme BLAND Hélène, M. FLANDIN David, M. METRAL Michel, M. PARIS Yves, Mme DEPLAIX Doris.

**PROCURATIONS** :

Mme BLAND Hélène pouvoir à Mme GENOT Marie,  
M. FLANDIN David donne pouvoir à Mme GLABAY Guénaële,  
Mme DEPLAIX Doris donne pouvoir à Mme TALIN Dominique.

Mme GURRET-BAGGIO Alice a été élue secrétaire de séance.

-----

**Approbation du PV de la séance publique du Conseil Municipal du 9 octobre 2017.**

**ADOpte à l'unanimité.**

Le Conseil municipal a ensuite délibéré sur les questions suivantes :

**Ordre du jour** :

**VIE DE L'ASSEMBLEE** :

- Installation d'un conseiller municipal suite à démission
- Désignation d'un nouveau membre des commissions municipales : Education, petite enfance/ Vie associative, Jeunesse et Sports

**ASSOCIATION** :

- Désignation d'un représentant pour « Les Amis du Terroir » et le Comité de jumelage avec Le Guilvinec

### FINANCES :

- Provisions pour créances douteuses
- Dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 : Réhabilitation de la Maison DEZIRAT

### FONCIER-BAUX :

- Propriété Curt : convention de partenariat Haute-Savoie Habitat - portage financier
- Cession propriété 92 chemin de la tournette

### ECONOMIE :

- Dérogation au repos dominical par décision du Maire - Avis du Conseil Municipal

### TRAVAUX :

- Nettoyage des transformateurs électriques : convention avec ENEDIS et l'association « PASSAGE »
- Stratégie lumière éclairage public

### INTERCOMMUNALITE :

- Election d'un nouveau représentant de la commune de Sevrier au SIPAS (Syndicat Intercommunal pour la Protection et Aménagement du Semnoz)

### URBANISME :

- Création d'une servitude de cour commune
- Information au Conseil municipal dans le cadre des délégations par lui accordées au Maire :  
NEANT

- Questions diverses
- .....

### VIE DE L'ASSEMBLEE :

- Installation d'un conseiller municipal suite à démission

Suite à la démission d'un conseiller municipal, et conformément à l'article L 270 du Code Électoral qui précise que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit », Madame Audrey SCHNEIDER a été sollicitée pour remplacer Monsieur Alain KROELY.

Cette candidate ayant refusé la fonction par courrier reçu en mairie le 19 octobre 2017, c'est donc Monsieur David FLANDIN, suivant sur la liste, qui remplacera Monsieur Alain KROELY.

Les membres du Conseil Municipal ont acté cette installation et le tableau du conseil municipal a donc été modifié en conséquence.

- Désignation d'un nouveau membre des commissions municipales : Education, petite enfance/ Vie associative, Jeunesse et Sports

Monsieur le Maire a rappelé certaines règles en la matière, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal a validé les noms des conseillers qui complètent les commissions municipales suivantes :

Education, petite enfance : Mme TALIN Dominique  
Vie associative, Jeunesse et Sports : Mme GENOT Marie  
Tourisme et Economie : M. FLANDIN David

## **ASSOCIATION :**

### **• Désignation d'un représentant pour « Les Amis du Terroir » et le Comité de jumelage avec Le Guilvinec**

Les membres délégués de la commune de Sevrier auprès de ces associations, nouvellement désignés, sont désormais :

- Les Amis du Terroir : Madame Christina MALAPLATE
- Comité de jumelage avec Le Guilvinec : Monsieur Georges FALCONNET

## **FINANCES :**

### **• Provisions pour créances douteuses**

Le Conseil municipal a validé une liste de produits dont le recouvrement est fortement compromis pour un montant total de 836.05 €, correspondant à des factures de restaurant scolaire et de crèche et a autorisé la reprise d'une provision pour un montant de 137€.

### **• Dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 : Réhabilitation de la Maison DEZIRAT**

Le Conseil municipal a décidé de solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018 au titre de la réhabilitation de la maison DEZIRAT à hauteur de 20% de la dépense subventionnable selon le plan de financement suivant :

Travaux :	1 177 000 €/ht
Maitrise d'œuvre, contrôles, sécurité :	279 000 €/ht
Subvention région Auvergne Rhône Alpes :	100 000 €
Subvention FDDT 2017 :	52 916 €
DETR 2018 (20%) :	291 200 €
Autofinancement :	1 303 084 €/ttc

## **FONCIER-BAUX :**

### **• Propriété Curt : convention de partenariat Haute-Savoie Habitat - portage financier**

Rappelant qu'un projet immobilier porté par l'opérateur European Home, (en partenariat avec Haute-Savoie Habitat, dans l'objectif de réaliser 18 logements locatifs sociaux sur 52 prévus), a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 14 août 2015 puis d'un permis modificatif délivré le 15 décembre 2016 et enfin d'un second permis délivré le 23 octobre dernier, le Conseil municipal a accepté les termes d'une prolongation d'un an d'une convention de portage financier de cette propriété avec Haute-Savoie Habitat, soit du 13 juillet 2017 jusqu'au 13 juillet 2018.

### **• Cession propriété 92 chemin de la tournette**

Le Conseil municipal a décidé d'accepter la cession à TERACTION de la propriété cadastrée AD 245 d'une superficie de 7 a 04 ca pour un montant de 506 680 €, a autorisé Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir avec TERACTION, et a dit que les frais d'actes seront à la charge de TERACTION.

## **ECONOMIE :**

### **• Dérogation au repos dominical par décision du Maire - Avis du Conseil Municipal**

La commune de Sevrier a été saisie d'une demande d'ouverture pour les dimanches 23 et 30 décembre 2018 par le magasin Carrefour Market.

Après avoir été informé de la réglementation en la matière et en avoir délibéré, le Conseil municipal, moins une abstention, M. VANHELMON n'ayant pas pris part au vote, s'est prononcé favorablement sur cette requête en sachant que l'arrêté dérogatoire du Maire a un caractère collectif et bénéficie donc à la totalité des établissements situés dans la commune se livrant au commerce de détail.

### **TRAVAUX :**

#### **• Nettoyage des transformateurs électriques : convention avec ENEDIS et l'association « PASSAGE »**

Le Conseil municipal a été informé que la commune de Sevrier a 37 transformateurs électriques publics installés sur son territoire. 23 de ces équipements sont à nettoyer et/ou repeindre suite à des dégradations. Dans ce cadre, les termes d'une convention tripartite entre la commune, ENEDIS et l'entreprise d'insertion sociale « PASSAGE » ont été adoptés, ce qui permettra la mise en œuvre du nettoyage de ces transformateurs sur 5 ans. Il a été précisé qu'ENEDIS fournira la peinture. M. MAURIANGE a souhaité que la commune soit associée aux futurs choix en matière de peinture (article 2 de la convention). Il s'est par ailleurs étonné que le transformateur du secteur du Clos ne soit pas concerné par cette réhabilitation, alors que cet équipement a subi des dégradations importantes. Il souhaite que la commune profite de ce chantier pour s'occuper de ce transformateur également. Mme FALCONNET s'est interrogée sur la possibilité d'associer les jeunes sevriolains à ce chantier. M. MAURIANGE a rappelé que le dispositif s'appuyait sur des conventions de partenariat payantes avec l'association « PASSAGE ». Il a finalement été convenu que la commune demanderait à l'association les modalités pour intégrer des jeunes de Sevrier et si nécessaire conventionnerait avec elle.

#### **• Stratégie lumière éclairage public**

Il a été rappelé la délibération du Conseil municipal du 18 novembre 2015, qui a validé la création d'une stratégie lumière avec le SYANE. Ce document doit servir de référence technique visuelle et esthétique pour les installations à mettre en œuvre qu'elles soient nouvelles (privées ou publiques) ou de rénovation.

La commission s'est réunie à plusieurs reprises avec le SYANE et le bureau d'étude retenu, OMNILUM et des arbitrages ont été faits : parallèlement, des éclairages ont également été mis en démonstration route de l'église en début d'année.

Enfin, la commission travaux, réunie le 19 septembre dernier, a retenu les deux derniers luminaires restants pour la voie à dominante piétonne et les espaces publics du centre.

M. DUMOLARD a noté que cette opération pourrait intégrer l'enterrement des lignes, afin d'éviter cette pollution visuelle par l'ajout de câbles aériens, et notamment avec l'arrivée de la fibre. M. FALCONNET a rappelé que l'enterrement de lignes génère un coût supplémentaire important : cela se fera dans certains secteurs, mais pas partout. Il a rappelé qu'un plan pluri annuel sur 10 ans de près de 80 000 €/an a été adopté et lequel ne porte que sur l'éclairage.

Après en avoir délibéré, avec une abstention, le Conseil municipal a approuvé la stratégie lumière telle que proposée par la commission travaux et a décidé de rendre ce document opposable pour tous les travaux de rénovation ou construction de réseau.

## **INTERCOMMUNALITE :**

### **• Election d'un nouveau représentant de la commune de Sevrier au SIPAS (Syndicat Intercommunal pour la Protection et Aménagement du Semnoz)**

Suite à la démission de Monsieur KROELY, le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un nouveau délégué auprès du SIPAS, organisme chargé de la protection du massif du Semnoz et de la mise en valeur de ce site, notamment par le développement des activités touristiques et des animations. Il s'agit de M. METRAL-BOFFOD Michel.

## **URBANISME :**

### **• Création d'une servitude de cour commune**

Il a été rappelé les délibérations en date du 4 avril 2016, puis du 10 octobre 2016, portant autorisation de cession des parcelles cadastrées AD 308, 309, 540, 542, 543, 544, 545 et 546 d'environ 5378 m<sup>2</sup> à TERACTEM pour la phase 1 du projet de centre.

Afin de permettre l'implantation du bâtiment B projeté dans le cadre de ce futur aménagement, il y a lieu de créer une servitude de 216,39 m<sup>2</sup> sur la parcelle AD 525.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** a accepté la création de cette servitude, a autorisé le Maire à signer les actes à intervenir et a dit que l'ensemble des frais afférents au dossier seront à la charge de TERACTEM.

### **• Questions diverses**

**Etude sur les commerces à Sevrier :** Mme GLABAY a informé le conseil municipal d'une étude qui va être réalisée par la CCI de Haute-Savoie sur les commerces à Sevrier selon 2 axes : la lisibilité du commerce (offres et services actuels) existant et une réflexion sur l'intégration des commerces dans le cadre du projet d'aménagement du Centre. Une autre dimension de l'étude portera sur l'impact de la saisonnalité et sur la signalétique commerciale (diminution de la pollution visuelle).

Un partenariat sera mis en place entre la commune, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour cette étude, qui aura un coût approximatif de 10 000 € à la charge de la Commune.

**Prospective sur la Rive gauche :** Mme PRIEUR-DREVON a rappelé qu'une réunion se tiendrait le 7 novembre à l'ancien siège de la CCRGLA à Saint-Jorioz pour évoquer des pistes de réflexion pour une action collective dans différents domaines des 7 communes concernées.

**Projet de territoire :** Monsieur le Maire a réitéré son invitation aux membres du Conseil municipal pour une réunion privée qui se tiendra le 14 novembre en mairie dans le but d'expliquer les enjeux autour du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et Egalité du Territoire (SRADDET). Dans ce cadre, la réflexion en cours sur un futur pôle métropolitain avec les pays de Savoie sera évoquée.

**Voisins vigilants :** M. DUMOLARD a encouragé les membres du conseil à télécharger l'application correspondante et à la diffuser autour d'eux face à la recrudescence des cambriolages sur la commune de Sevrier.

**Police Municipale :** Monsieur le Maire a informé le Conseil municipal de l'équipement en « Taser » pour les agents de la police municipale.

**Octobre rose** : Mme TALIN a remercié les services pour l'éclairage de la façade de la mairie et annonce que l'année prochaine cet éclairage sera également mis sur « la boule ». D'autres actions seront envisagées également.

**Bulletin municipal** : M. FALCONNET a tenu à féliciter Mmes MALAPLATE et DE WINE ainsi que les membres de la commission communication pour l'obtention du 1<sup>er</sup> prix au trophée de la presse municipale et intercommunale haut-savoyarde 2017 pour les communes de la strate de Sevrier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal a pris acte de diverses communications et a levé sa séance à 21 h 50.

SEVRIER, le 8 novembre 2017

LE MAIRE,

Jacques REY